

Le système de signalement de déversements en ligne de Zurich vous donne directement accès à une équipe de professionnels spécialisés et expérimentés en matière d'intervention à la suite d'urgences environnementales, d'enquête et de mesures correctives en cas de déversement accidentel de matières dangereuses ou d'autres produits réglementés.

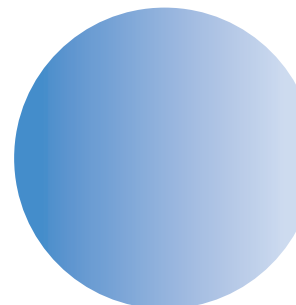
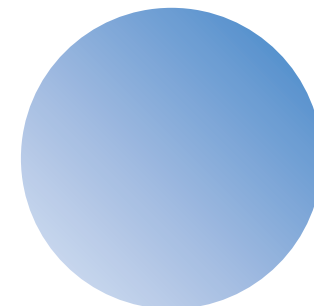
L'accès à ce système exclusif est offert sans frais supplémentaires aux clients actuels de Zurich.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui.
C'est facile, il vous suffit de téléphoner au

888-SPILLHELP

(1-888-774-5543) ou de visiter le site www.zurichcanada.com/spillcenter et de choisir « enrollment » (inscription) pour créer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Le système de signalement de déversements en ligne de Zurich



A1-18904-A (02/10) 10-0727

Zurich

400, av. University, Toronto (Ontario)
M5G 1S7 416 586 3000
416 586 3000 www.zurichcanada.com/spillcenter

Because change happenz^{MC}, Zurich^{MC} et Zurich HelpPoint^{MC} sont des marques de commerce de Zurich Compagnie d'Assurances SA



Because change happenz[®]

Qu'il s'agisse d'un déversement lié à un accident routier ou survenu dans vos installations, tout dégagement accidentel nécessitant une intervention de dépollution d'urgence risque de déclencher une suite d'événements compliquée, qui peut se révéler onéreuse.

Voilà pourquoi les professionnels de la souscription et des sinistres de Zurich ont créé le système de signalement de déversements en ligne de Zurich. Fortes d'une expérience de plus de 15 ans dans l'évaluation et la vérification des déversements, les ressources du Spill Center® sont en mesure de réaliser et d'exécuter rapidement des signalements de déversements, de dépêcher des entrepreneurs en nettoyage, de réduire les coûts et d'atténuer la responsabilité éventuelle, sans égard à l'étendue du déversement et **sans frais supplémentaires** pour vous.

Un service axé sur votre entreprise

Les accidents routiers et les déversements malheureux qui engendrent un danger environnemental constituent, pour la plupart des entreprises, des incidents inhabituels. Toutefois, toute entreprise doit être prête à faire face à une telle éventualité. Le système de signalement de déversements en ligne de Zurich vous aide à gérer les déversements d'urgence sans vous obliger à investir vos propres ressources pour bâtir et maintenir un système d'intervention en cas de déversement. L'aide que peut vous apporter Zurich en matière d'intervention d'urgence (signalement, activation de l'intervention et documentation) vous permet de prendre le temps de vous centrer sur votre entreprise.

Simplification du processus de signalement des déversements

Une fois inscrit au système de signalement de déversements en ligne de Zurich, vous pourrez signaler un déversement en ligne ou par téléphone, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Une fois le système activé et dès que toute l'information pertinente a été transmise en ce qui a trait au déversement, l'information est acheminée électroniquement à la liste de distribution des alertes définie dans votre profil d'inscription. Par la suite, le système de signalement de déversements en ligne de Zurich effectue des recherches dans une base de données de plus de 400 entrepreneurs qualifiés en intervention d'urgence en cas

de déversement au Canada et de plus de 3 100 de ces mêmes entrepreneurs aux États-Unis. Chacun de ces entrepreneurs dispose des compétences et de l'équipement requis pour intervenir dans des cas de déversements particuliers, ce qui a pour avantage de minimiser la responsabilité et les coûts qui en découlent.

Durant votre signalement, vous recevrez plusieurs noms d'entrepreneurs, ce qui vous permettra de faire votre choix. L'étendue du travail nécessaire au nettoyage du déversement est surveillée en temps réel, afin de veiller à ce que le travail réalisé soit raisonnable. Tout déversement, peu importe son ampleur, peut être immédiatement repéré, analysé et répertorié. Par conséquent, aucun déversement ne nous échappe, même ceux qui ne nécessitent pas une attention urgente.

Plus qu'une intervention de nettoyage

Le service de Zurich ne se résume pas aux interventions d'urgence, ni au nettoyage. Notre système de signalement de déversements en ligne coordonne également l'aide en remplissant les rapports locaux, provinciaux et fédéraux nécessaires.

Selon le lieu et le type de déversement, il se peut que vous deviez, dans certains cas, transmettre une douzaine de rapports différents. Grâce au système de signalement des déversements en ligne de Zurich, les renseignements essentiels en ce qui a trait à l'incident sont recueillis une fois réunis et fournis aux autorités concernées moyennant votre approbation. Comme le Spill Center passe régulièrement en revue les exigences réglementaires et se tient au courant des modifications à ce chapitre, il disposera des toutes dernières versions des exigences réglementaires en matière d'environnement au moment du sinistre. Vous pouvez même demander à ce que votre propre équipe interne en matière d'intervention en cas de déversement en soit notifiée, afin de faciliter le processus et d'en améliorer l'efficacité.

De plus, vous recevrez un dossier complet comportant tous les documents sortants générés par le système de signalement de déversements en ligne.

Le système de signalement de déversements en ligne de Zurich vous offre :

- un suivi des exigences réglementaires en constante évolution en matière d'environnement;
- une aide aux fins de la coordination des activités de nettoyage dès l'intervention initiale, et ce, jusqu'à la fin de la procédure;
- la coordination et la transmission de rapports auprès des autorités de réglementation;
- la notification, sur demande, de votre propre équipe interne d'intervention en cas de déversement;
- un dossier complet comportant tous les documents expédiés en lien avec le sinistre.

Pour signaler un déversement, téléphonez au **888-SPILLHELP (1-888-774-5543)**

Signalement d'un sinistre

Le signalement d'un déversement dans le système en ligne ne constitue pas une déclaration de sinistre et ne garantit pas non plus qu'un sinistre donné est forcément couvert par votre police. Le système de signalement de déversements en ligne n'est pas destiné à remplacer la déclaration des sinistres, conformément aux dispositions et aux conditions de la police.

Pour déclarer un sinistre, veuillez consulter les dispositions de votre police en la matière ou téléphoner au service de déclaration des sinistres de Zurich, à 1-866-345-3454. Que le sinistre soit ou non couvert en vertu de votre police, le système de signalement de déversements en ligne de Zurich vise à vous aider à atténuer ce type de sinistres de façon efficace et rentable.

De plus, ce service est offert à même votre franchise autoassurée. Cela constitue une valeur ajoutée qui ne représente aucun coût pour vous et qui vous est octroyée sans égard à l'ampleur des coûts de nettoyage nécessaire. Ce système contribuera à accélérer l'enquête sur les faits et les circonstances entourant l'incident.

Pour en savoir davantage, veuillez téléphoner au Spill Center de Zurich, au **888-SPILLHELP (1-888-774-5543)**